

SIGNATURE ACCORD BILATERAL RCI - JAPON

DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon en
Côte d'Ivoire ;

Mesdames et Messieurs les Conseillers
Spéciaux, Conseillers Techniques ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs
Généraux, Directeurs, Sous-Directeurs ;

Chers amis de la Presse,

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs.

En prenant la parole ce matin, à l'occasion de la signature de l'accord de restructuration de dette entre la Côte d'Ivoire et le Japon dans le cadre de l'initiative PPTE, je voudrais, de prime abord, exprimer mes sincères remerciements à l'ensemble des invités.

Je voudrais particulièrement saluer Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire, et à travers lui, les plus hautes Autorités et le peuple de ce pays, pour leur soutien.

En effet, malgré les difficultés que nous connaissons depuis 2002, le Japon a œuvré dans le sens du renforcement de sa coopération avec la Côte d'Ivoire. Il a maintenu sa coopération et ses appuis sous forme de dons ou de prêts, orientés vers les secteurs prioritaires du transport, de la santé, de l'éducation et des travaux publics.

Pour ce qui est des prêts, l'assistance financière du Japon a été principalement dédiée aux secteurs « agriculture » et « transport », pour un montant global de 54,8 milliards de FCFA, assortie d'un taux d'intérêt variant entre 1,2% et 4,25% l'an, sur une durée maximale de 30 ans.

Au titre des dons, le Gouvernement japonais a autorisé la Côte d'Ivoire à utiliser 22,7 milliards de FCFA à partir du Fonds de Contrepartie du Don Japonais Hors Projets, pour financer des projets d'urgence dans le domaine de l'Education, de la valorisation des ressources humaines et du programme de sortie de crise.

Au total, les dons du Japon ont porté sur un montant global de 206 milliards de FCFA, comprenant :

- **136 milliards de FCFA** affectés directement au financement des projets dans les secteurs de la Santé, l'Education et l'Hydraulique ;
- **61,3 milliards de FCFA** au titre du don japonais hors projets ;
- **7,9 milliards de FCFA** au titre de l'Aide alimentaire octroyée, à travers la fourniture à la Côte d'Ivoire de 24 630 tonnes de riz blanchi en vue de juguler les effets néfastes de la crise alimentaire mondiale et de lutter contre la cherté de la vie.

Excellence Monsieur l'Ambassadeur,

Au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la République de Côte d'Ivoire, de Monsieur le Premier Ministre et du Peuple ivoirien, je voudrais réitérer ma gratitude aux autorités et au Peuple japonais pour ces importants appuis.

A travers la signature de l'accord de restructuration de ce jour, le Japon réaffirme encore une fois son adhésion à notre volonté de créer les conditions d'une croissance durable et de lutter contre la pauvreté.

En effet, à fin mars 2009, la Côte d'Ivoire reste devoir au Japon une dette totale de 103,6 milliards de FCFA dont 55,1 milliards de FCFA de principal non échu et 48,5 milliards de FCFA au titre des arriérés.

L'accord de rééchelonnement conclu ce jour porte sur 59,7 milliards de FCFA avec les caractéristiques ci-après :

- rééchelonnement de la dette pré date butoir pour un montant de 25 milliards de FCFA, sur une durée de 40 ans dont 16 ans de délai de grâce ;
- remboursement sur 8 ans des arriérés de la dette post date butoir d'un montant de 27,8 milliards de FCFA ;
- remboursement des échéances courantes 2009/2011 de la dette post date butoir d'un montant de 6,9 milliards de FCFA et les intérêts moratoires sur 10 ans dont 3 ans de délai de grâce.

Excellence Monsieur l'Ambassadeur, vous êtes un témoin privilégié de la marche de la Côte d'Ivoire sur le chemin de la paix et du retour définitif à la normalisation.

Nous entendons poursuivre les efforts en matière de transparence, de réformes et de gestion rigoureuse des finances publiques, afin garantir une utilisation optimale des ressources issues des rééchelonnements et de faire face aux besoins prioritaires des populations ainsi que de reconstruction du pays.

C'est pourquoi, nous espérons vivement que le soutien du Japon sera renforcé, notamment à travers le 10^{ème} Don Japonais Hors Projets, qui contribuera fortement à la matérialisation de nombreux projets vitaux pour les populations.

C'est sur cet appel que je voudrais clore mon propos en réitérant une fois de plus, mes sincères remerciements à Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur pour sa contribution personnelle à la très bonne qualité de la coopération entre nos deux pays.

Vive la coopération ivoiro-japonaise.

Merci de votre aimable attention.

DIBY KOFFI Charles